

DÉBAT PRÉSIDENTIEL SUR L'IMMIGRATION LES DANGEREUX CALCULS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 4 OCTOBRE 2019

Après avoir échoué à faire, en plein mouvement des « gilets jaunes », de l'immigration l'un des thèmes majeurs de son « grand débat », le président de la République est revenu à la charge. En décidant d'organiser dès la rentrée un débat au Parlement sur la politique migratoire et sous couvert de regarder ce sujet « en face », il a repris à son compte les plus folles rumeurs et les lieux communs les plus éculés de la xénophobie. Ce faisant, il alimente les peurs au mépris d'études validées, d'informations vérifiées, de vérités établies mais qui peinent à franchir le mur des préjugés et des haines.

Des derniers discours prononcés par le président de la République, on retiendra ainsi que « la France ne peut pas accueillir tout le monde si elle veut accueillir bien » et qu'elle « ne doit pas être un pays trop attractif ». L'air de rien, ces banalités instituent « les migrants », notion que l'on ne prend pas la peine de définir, comme un problème, voire une série de problèmes. Transformant les victimes en coupables, les malades en profiteurs, les mineurs non accompagnés en menteurs majeurs, une telle grille de lecture aboutit, au plus grand mépris des tragédies vécues par des dizaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, à légitimer les procédures de refus et d'expulsion, à accentuer leur « efficacité ». Ainsi, loin d'améliorer quelque situation que ce soit, il s'agit de refuser plus systématiquement, de raccompagner plus vite, de diminuer sensiblement l'aide médicale d'Etat, de mieux fermer les frontières, quel qu'en soit le prix à payer en vies humaines.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) tient donc à exprimer sa plus vive inquiétude. Avec un tel cadre de présentation, la mise en garde du président de la République contre « les débats simplistes » prend les allures d'une farce dangereuse.

Dangereuse d'abord pour les femmes, les hommes et les enfants directement concernés, tant les situations qu'ils vivent sont effroyables, désespérantes, d'un mot : inhumaines.

Dangereuse au-delà, pour les valeurs de la République. En subordonnant l'accès à des droits aussi fondamentaux que l'asile, la santé ou l'éducation à un tri entre bons et mauvais migrants, vrais et faux malades, entre enfants eux-mêmes, le gouvernement sape la notion même de droit fondamental et arme une mécanique de discrimination dangereuse pour toutes et tous, Français et étrangers.

Dangereuse, car cette mise en cause des droits fondamentaux vient renforcer de la pire des façons les campagnes de haine menées par l'extrême droite et les forces politiques gagnées aux thématiques d'exclusion, soit pour raisons

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



électorales, soit pour dissimuler le vide de leurs propositions politiques face aux problèmes réels qui sévissent. Il sera toujours plus facile de désigner des boucs émissaires que d'assumer ses propres responsabilités.

Dangereuse, enfin, parce que les mesures de rétorsion et de répression prises à l'encontre des « migrants » entraînent des agressions contre les droits et les libertés de toutes et tous, quel que soit leur statut, quelle que soit leur nationalité. La fabrication et la traque de sans-droits entraîne la criminalisation de celles et ceux qui les aident et les protègent ; le déni de leur accès aux droits amène à nier la nature inaliénable de ces droits, à restreindre les libertés qui en sont le garant. Enfin, désigner « les migrants » comme responsables de tout ce qui va mal permet de ne pas nommer les problèmes économiques, sociaux et politiques – nationaux, européens ou mondiaux – réellement en cause.

C'est donc d'un tout autre débat dont la France et sa population a besoin. Un débat qui soit délibérément tourné vers l'objectif de promouvoir des politiques d'accueil solidaires, un débat qui tourne le dos aux peurs et aux fantasmes identitaires en s'appuyant résolument sur les travaux et l'investissement des chercheurs et des acteurs de la solidarité et de la défense des droits.

C'est pour un tel débat que la LDH poursuivra ses efforts.

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 4 OCTOBRE 2019

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

